

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 28
- présents : 22
- votants : 24

L'an deux mille vingt-cinq le 22 du mois de septembre à 20h00, le Conseil municipal de la Commune de Bons-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. JACQUIER Olivier  
Date de convocation : 16/09/2025

**PRESENTS :** Mmes et MM. VESSELIER Claude, VERNET Chantal, GILIBERT Pierre, REAL-LEFAY Sandra, LAVY Christèle, NAVILLE Yannick, DOMBRAT Philippe, GENOUD Monique, MERMIN Philippe, HERITEAU Annelise, MARSAN Christelle, GIRAULT Jean-Michel, GROSS Alain, CHAPUIS Estelle, TOURNIER Didier, TARDY Colette, PIGNAL-JACQUARD Marcel, HASSAN Jérôme, FAVRAT Magali, TROLLET Christine, LE BOURBOUACH Yannick

**ABSENT(s) EXCUSES :**

SOURISSE Claire a donné procuration à GROSS Alain, MAGNIEZ Anne a donné procuration à LAVY Christèle, DEHEDIN José, BIAGINI Stéphane, BOITEUX Cécile, GARIN Viviane

**SECRETAIRE :** Annelise HERITEAU

**D2025\_092209**

**OBJET : Attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la place paysagère**

**Rapporteur : Christèle LAVY**

Vu l'avis d'appel public à concurrence pour le marché d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour une place multi fonctionnelle envoyé à la publication le 4 juillet 2025, et fixant la date de remise des offres au 14 août 2025 à 17h,

Vu la réception de 3 offres dans le délai imparti par la procédure,

Vu l'analyse de ces offres faites par les services,

Vu la présentation de ce rapport d'analyse faite lors du bureau municipal du lundi 8 septembre,

**Le Conseil Municipal, avec 23 voix POUR et 1 ABSTENTION (Claire SOURISSE),**

**DECIDE**

**-De retenir l'offre d'ATHANOR et de lui attribuer le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la place paysagère pour un montant de 30 750 €**

**-D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant**

*Pour extrait certifié conforme,*

Le Maire,

Olivier JACQUIER



La secrétaire,

Annelise HERITEAU



Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le 02/10/2025

ID : 074-217400431-20250922-D2025\_092209-DE



**Rapport d'analyse des offres**  
**Marche 2025-001S**  
**AMO PLACE MULTIFONCTIONNELLE**

Vu pour être annexé à la délibération n°  
D2025\_092209 du conseil municipal du  
22/09/2025

Le Maire,

Olivier JACQUIER



La secrétaire,

Annelise HERITEAU

Procédure :

- Procédure engagée le 04/07/2025, en procédure adaptée ouverte.
- Le dossier de consultation (Cahier des Clauses Particulières) a été mis en ligne, via la plateforme de dématérialisation MP74.
- La date de remise des offres était fixée le 14 août 2025 avant 17h.
- 3 offres ont été reçues dans le délai imparti par la procédure.
- Aucune offre n'a été reçue hors délai.
- Les plis ont été ouverts le 18 août 2025 et l'analyse a été menée par les services techniques pour l'analyse de l'offre et le service finances pour l'analyse des candidatures.

Les 3 offres reçues sont les suivantes :

- ATHANOR ARCHITECTURES : 30 RUE NARCISSE BERTHOLEY 69600 OULLINS-PIERRE-BENITE
- GROUPEMENT CONJOINT ROMAIN ALLIMANT PAYSAGES-AMOME CONSEILS-ALPVRD INGENIERIE : mandataire ROMAIN ALLIMANT PAYSAGES 725 BD ROBERT BARRIER 73100 AIX-LES-BAINS
- GROUPEMENT CONJOINT PROGEO CONSEIL-INCIPIT : mandataire PROGEO CONSEIL 25 RUE SAINT SIMON 69009 LYON

Rappel des critères :

Prix : 40 points

Valeur technique : 60 points

Critère	Sous-critère	Description	Note (0 à 5)	Coeff	Score final
1. Compréhension de la mission (12,5 pts)	a) Pertinence de l'analyse du besoin	Bonne compréhension du contexte et des objectifs.		1,00	
	b) Identification des enjeux spécifiques	Capacité à identifier les enjeux, risques et contraintes.		1,00	
	c) Adéquation au cahier des charges	Réponse ciblée et pertinente aux exigences.		0,50	
				ST1	
2. Méthodologie déployée (35 pts)	a) Clarté et cohérence des étapes	Plan structuré, logique et réaliste.		3,00	
	b) Pertinence des outils et méthodes	Outils adaptés, techniques justifiées.		3,00	
	c) Gestion des imprévus	Capacité à s'adapter, flexibilité du dispositif.		1,00	
				ST2	
3. Moyens humains, matériels et références (12,5 pts)	a) Compétences et expérience de l'équipe	Qualité des profils proposés, adéquation avec la mission.		1,00	
	b) Moyens matériels et logistiques	Matériel et outils mis à disposition.		1,00	
	c) Références similaires	Expériences comparables et réussies.		0,50	
				ST3	
				ST1-2+3	

max 60 pts



Analyse des offres par le DST le 28/08/2025 :

1- Valeur technique de l'offre : 60%

Critères techniques	Sous critères	Coef.	APU / ANOME / ALPVRD	Note/5	Note pondérée	PROGEO Conseil + INCIPIT	Note/5	Note pondérée	ATHANOR	Note/5	Note pondérée
Compréhension des enjeux (12,5 pts)	a - Analyse du besoin (Bonne compréhension du contexte et des objectifs)	1	Bonne compréhension territoriale, intégration paysagère, enjeux sociaux et environnementaux bien identifiés mais moins complet que Athanor. Pas de PSE proposée	4.00	4.00	Analyse claire, insiste sur lisibilité opérationnelle, coûts, insertion urbaine. Forte approche stratégique.	5.00	5.00	Compréhension générale très bonne et positive et très approfondie sur l'ensemble des enjeux. Flexibilité spatiale et programmatique - Insertion environnementale et régénérative - Accessibilité sociale et sensorielle - Coexistence des usages	5.00	5.00
	b - Identification enjeux (Capacité à identifier les enjeux, risques et contraintes)	1		3.00	3.00		4.00	4.00		4.00	4.00
	c - Adéquation cahier charges (Réponse ciblée et pertinente aux exigences)	0.5		0.00	0.00		4.00	2.00		4.00	2.00
Méthodologie & phasage (35 pts)	a - Clarté et cohérence étapes (Plan structuré, logique et réaliste)	3	Méthodologie structurée : moins complète que Athanor. Le détail par phase est moins complet et les livrables plus light. Pas de concertation prévue dans la mission de base. Planning de Gantt ++ mais durée excessive (4 mois). Voir avec eux pour précision car à mon avis incompréhension entre durée de la phase et CCTP qui dit 4 mois d'étude (phase 1 - 45 jours et phase 2: 30 jours	3.00	9.00	Très détaillée : concertation structurée, scénarios. Fort accent sur outils d'aide à décision. Planning respecté	4.00	12.00	Méthodologie simple et fonctionnelle. Très bien détaillée par phase - Planning clair et respectant les 45 jours - Livrables bien exposés	4.00	12.00
	b - Pertinence outils & méthodes (Outils adaptés, techniques justifiées)	3	Aide au montage subvention ++	4.00	12.00	benchmarking, diagnostics multifactoriels	4.00	12.00	Tableau de bord collaboratif + drive	5.00	15.00
	c - Gestion des imprévus (Capacité à s'adapter, flexibilité du dispositif)	1	Gestion des imprévus non abordée précisément.	3.00	3.00	Réactivité 48h	5.00	5.00	Equipe en binôme + réunion hebdomadaire	5.00	5.00

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le 02/10/2025



ID : 074-217400431-20250922-D2025\_092209-DE

Critères techniques	Sous critères	Coeff.	APU / AMOME / ALPVRD	Note/5	Note pondérée	PROGEO Conseil + INCIPIT	Note/5	Note pondérée	ATHANOR	Note/5	Note pondérée
Moyens humains, matériels, Références (12,5 pts)	a - Compétences et expérience de l'équipe (Qualité des profils proposés, adéquation avec la mission)	1	Équipe pluridisciplinaire : paysagiste (APU), ingénierie VRD (ALPVRD), AMO (AMOME). Expérience confirmée, complémentarité forte.	5.00	5.00	Binôme AMO (Progéo) + paysagiste (Incipit). Équipe plus resserrée mais expérimentée. Moins de diversité technique que APU.	4.00	4.00	Très bonne expérience (20 ans XP et 897 k de CA 24-25) et qualification. Équipe pluridisciplinaire. Un(e) cheff(e) de projet en programmation urbaine et conduite de concertation, garante du suivi opérationnel et politique. Un(e) urbaniste-paysagiste – expert environnement, pour la lecture sensible du site, l'ancrage territorial et la qualité de forme.	5.00	5.00
	b - Moyens matériels et logistiques (Matériel et outils mis à disposition)	1	Moyens matériels: ++ et Moyens de déplacements. ++ charte RSE	5.00	5.00	Moyens matériels : ++ Moyens déplacement: +	4.00	4.00	Moyens matériels: ++ et Moyens de déplacement: hybride ++	5.00	5.00
	c - Références similaires (Expériences comparables et réussies)	0.5	Références nombreuses : centres-bourgs, places publiques, équipements. Bonne connaissance des projets alpins. Dans le 74: Anthy sur Léman (aménagement et place publique) Meyvins	4.00	2.00	Références solides en équipements publics, espaces publics et programmation récente (médiathèques, places).	4.00	2.00	Plus MOA que AMO Dans le 74: Etude de programmation des espaces extérieurs du quartier Pommarie - Ecoles - Carrés – MOA Annecy le Vieux (74) - Etude de programmation des espaces extérieurs du quartier Vallon Jourdi à Cran Gevrier (74) - Etude de programmation et de requalification paysagère du centre bourg de Quintal (74)	5.00	2.50
	Total				45.00			50.00			55.50

2- Prix de l'offre : 40%

	APU	note/40	Classement	PROGEO	note/40	Classement	ATHANOR	note/40	Classement
Prix prestation phase 1	17 812.50 €	28.63		12 950.00 €	39.38		12 750.00 €	40.00	
Note globale/100		71.94	B		79.38	2		91.57	1
Prix prestation phase 2	9 375.00 €			9 100.00 €			11 700.00 €		
Total 1 + 2	27 187.50 €	32.64	B	22 050.00 €	40.00		24 450.00 €	39.61	
Note globale/100		75.44			90.00	2		91.57	1
Prix prestation PSE	?			8 400.00 €			6 300.00 €		
Total 1 + 2 + PSE	27 187.50 €			30 450.00 €	40.00		30 750.00 €	39.61	
Note globale/100	manque PSE		NC		90.00	2		95.11	1

3- Conclusion de l'analyse et proposition de classement final

Il est donc proposé de retenir l'offre de Athanor.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le 02/10/2025

S<sup>2</sup>LOW

ID : 074-217400431-20250922-D2025\_092209-DE